



COORDONNATEUR(TRICE) À LA VOIRIE MUNICIPAL

La Municipalité de Maricourt est à la recherche d'un(e) coordonnateur(trice) à la voirie. Ce poste occupe une position intermédiaire entre un contremaître et un employé de voirie, combinant des responsabilités de planification et de surveillance avec une présence active sur le terrain.

SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité de la direction générale, l'employé principal à la voirie participe à l'exécution des travaux de voirie tout en assurant la planification quotidienne, la coordination des tâches et la surveillance des travaux réalisés par l'équipe municipale et les entrepreneurs externes.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Participer aux travaux de voirie (entretien des routes, fossés, ponceaux, bâtiments et terrains municipaux)
- Planifier et organiser les travaux quotidiens de la voirie
- Assurer la surveillance des travaux exécutés par les employés municipaux et les entrepreneurs
- Répartir les tâches sur le terrain et soutenir les employés dans l'exécution des travaux
- Inspecter régulièrement les infrastructures municipales et signaler les correctifs requis
- Collaborer à la préparation des échéanciers, estimations et demandes de prix
- Assurer le suivi de l'entretien des équipements et véhicules municipaux
- Veiller au respect des normes de santé et sécurité au travail
- Agir comme personne-ressource sur le terrain auprès de la direction
- Effectuer toute autre tâche connexe reliée au bon fonctionnement du service de voirie

PROFIL RECHERCHÉ

- Expérience pertinente en voirie, travaux publics ou domaine connexe
- Capacité à planifier et organiser le travail tout en exécutant des tâches terrain
- Leadership naturel et esprit d'équipe
- Autonomie, sens de l'organisation et bon jugement
- Bonnes habiletés de communication
- Connaissance du milieu municipal (atout)
-

EXIGENCES

- Permis de conduire valide
- Disponibilité pour les opérations hivernales et les situations d'urgence
- Formation pertinente ou expérience équivalente

CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste permanent à temps plein

Salaire et conditions selon l'expérience et les politiques municipales en vigueur

Avantages sociaux conformément aux normes applicables

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUEL COMITÉ DES LOISIRS

Il y aura une assemblée générale annuelle du Comité des Loisirs de Maricourt le lundi 16 mars 2026 à 19 h au Centre communautaire de Maricourt

RENOUVELLEMENT DES LICENCES 2025

La période de renouvellement des licences se déroule jusqu'au 31 mars 2025. Tous les gardiens d'animaux de compagnie déjà enregistrés auprès de la Municipalité de Maricourt recevront par la poste leur avis de renouvellement. L'enregistrement est valide du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Il est obligatoire, en vertu du règlement 396-2021, d'obtenir une licence pour tous les animaux, chat et chien, que vous avez. Si vous n'avez jamais eu de licence, vous devez vous en procurer une. Cette licence devra être renouvelée à chaque année par la suite

Contactez la municipalité à l'adresse info@maricourt.ca pour plus d'informations



PROGRAMME DE REMBOURSEMENT – COMPOSTEUR DOMESTIQUE

La Municipalité de Maricourt offre un remboursement de 50 \$ pour l'achat d'un composteur domestique chez RONA Laverdure à Maricourt.

Les citoyens doivent remplir le formulaire de remboursement et fournir une preuve d'achat.

Limite d'une demande par adresse.



ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE

Le président d'élection, Francis Larivière, informe les électrices et électeurs que les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- Conseillère ou conseiller poste 5
- Conseillère ou conseiller poste 6

Les déclarations de candidature peuvent être déposées du 6 au 20 mars 2026 au bureau du président d'élection, selon l'horaire du bureau municipal (ouvert en continu de 9 h à 16 h 30 le 20 mars).

S'il y a plus d'une candidature pour un poste, le vote par anticipation aura lieu le 12 avril 2026 (12 h à 20 h) et le jour du scrutin le 19 avril 2026 (10 h à 20 h).

Les personnes incapables de se déplacer pour des raisons de santé peuvent demander de voter à domicile jusqu'au 7 avril 2026.

Pour information :

✉ dg@maricourt.ca | ☎ 450 532-2243, poste 101
✉ info@maricourt.ca | ☎ 450 532-2243, poste 102

ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE 19 AVRIL 2026